

MAIRIE  
DE  
GRAMONT  
82120

Tél : 05.63.94.09.88

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 4 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le quatre juillet à dix heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur TRIFFAULT Claude, Maire, salle des fêtes.

**Présents:** Mme. Pascale HAUWY, Mme Isabelle FAISANT, Mme CANDELON Pierrette, M. DONNET Christian, M. Alain UFFERTE, Mme Patricia SIGAUD, Mme Amélie VIDALON, M. Olivier HENRY, M. Laurent DIRAT, M. Thomas BENECH

**Absente Excusée :** Néant

**Absent :** Néant

**Secrétaire de séance :** Monsieur Thomas BENECH est élu secrétaire de séance.

---

**ORDRE DU JOUR :**

1. **Elections du maire :**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Claude TRIFFAULT Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer les personnes présentes dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Mme Pierrette CANDELON doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le président, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

**Considérant** que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

**Considérant** que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote ayant donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

A.U

TB

10

PS

### **Ont obtenu :**

- Mme Patricia SIGAUD, cinq voix.
- M. Claude TRIFFAULT, six voix.

**M. TRIFFAULT Claude** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

**Monsieur Claude TRIFFAULT prend alors la présidence de la séance.**

### **2. Détermination du nombre d'adjoints :**

Monsieur le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints au Maire à élire, conformément à l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que « le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal » soit trois au maximum.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE la création de trois postes d'adjoints.

### **3. Election des adjoints :**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à trois,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

#### **- Election du Premier adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

#### **Ont obtenu :**

- M. DIRAT Laurent : six voix
- Mme SIGAUD Patricia : cinq voix

M. DIRAT Laurent ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au Maire et immédiatement installé.

#### **- Election du Second adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

A-U

TB

19

**A obtenu :**

- Mme SIGAUD Patricia : onze voix

Mme SIGAUD Patricia ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Deuxième adjointe au Maire et immédiatement installée.

- Election du troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

**Ont obtenu :**

- M. BENECH Thomas : 6 voix
- Mme CANDELON Pierrette : 5 voix

M. BENECH Thomas ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Troisième adjoint au Maire et immédiatement installé.

Monsieur le Maire procède ensuite à la lecture de la charte de l'élu dont un tirage papier est remis à chaque participant.

**4. Désignation des délégués à la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise :**

- *Délégués au Conseil Communautaire :*

Sont automatiquement désignés, compte tenu des nouvelles modalités de désignation en fonction de l'ordre du tableau du conseil municipal :

TRIFFAULT Claude en tant que Maire

DIRAT Laurent en tant que 1<sup>er</sup> Adjoint

- *Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :*

Il est proposé de remettre cette décision à l'ordre du jour du prochain conseil municipal afin d'obtenir plus d'information concernant cette commission.

- *Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme :*

Monsieur le Maire explique que lors de la dernière mandature, la commune de GRAMONT ne siégeait plus au Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme. Cette situation résultait d'une décision de la commission tourisme de la communauté de commune du fait de l'absence répétée du représentant de la commune aux réunions organisées par le Conseil d'exploitation.

Dans l'hypothèse où GRAMONT pourrait être à nouveau retenue, il est nécessaire d'anticiper et de désigner la personne qui représentera la commune.

Le Conseil Municipal désigne Madame SIGAUD Patricia pour représenter la commune de GRAMONT au Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme.

TS

PS

## **5. Election des délégués aux syndicats intercommunaux et syndicats mixtes :**

### Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne :

- Un délégué titulaire : DONNET Christian
- Un délégué suppléant : UFFERTE Alain

### Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Lavit (SIAEP):

- Déléguée titulaire : SIGAUD Patricia
- Déléguée suppléante : FAISANT Isabelle

## **6. Autres désignation :**

### Correspondant Automate d'alerte :

- 1°) Monsieur TRIFFAULT Claude,
- 2°) Monsieur DIRAT Laurent,
- 3°) Mme SIGAUD Patricia,
- 4°) Monsieur BENECH Thomas,
- 5°) Madame CANDELON Pierrette,
- 6°) Monsieur UFFERTE Alain,
- 7°) Mme VIDALON, Amélie,
- 8°) Madame FAISANT Isabelle.

### Ecole de Marsac:

- Déléguée titulaire : VIDALON Amélie
- Déléguée suppléante : HAUWY Pascale

### Correspondant de Défense :

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Thomas BENECH comme Correspondant Défense.

### Correspondant de Sécurité routière :

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Christian DONNET comme correspondant de la sécurité routière.

### Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires.

A la suite des élections municipales, il doit être procédé à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts.

Les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants seront désignés par les services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Les personnes retenues doivent être groupées selon leur commune de résidence et la catégorie des contribuables qu'elles sont appelées à représenter.

Le Conseil Municipal désigne les contribuables suivants :

Mme Patricia SIGAUD, Mme CANDELON Pierrette, M. Alain UFFERTE, Mme Patricia SIGAUD, Mme Amélie VIDALON, M. Olivier HENRY.

Le complément de cette liste sera réalisé ultérieurement avec le nom des personnes de la commune qui auront été sollicitées.

A-U

TB

19

Handwritten signature and initials.

**7. Accord d'encaissement des chèques :**

- a) De Mme OSSONA Régine d'un montant de 30,00 € pour la vente de luminaires d'éclairage public.

L'encaissement de ce chèque est accepté à l'unanimité.

- b) De M. MOLES Emile d'un montant de 2,50 € pour des photocopies.

L'encaissement de ce chèque est accepté à l'unanimité.

**8. Remboursement des familles concernant leur participation financière au transport scolaire :**

M. le Maire expose qu'habituellement, la commune prend en charge le coût des transports scolaire incombant aux familles.

Toutefois cette année, la délibération qui aurait permis de reconduire cette prise en charge, n'as pu être formalisée dans les délais exigés par la région.

Dans ces conditions, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le remboursement des sommes engagées par les familles.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**9. Questions diverses :**

- a) Proposition de mettre le bureau de vote dans la salle des fêtes :

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- b) Invitation rencontre centre de secours de Saint Clar :

L'Adjudant-chef, Christophe REGUENA, commandant du centre de secours de Saint Clar, dernièrement promu, nous invite à une rencontre de prise de connaissance suite aux dernières élections municipales.

Messieurs DIRAT Laurent et Thomas BENECH représenteront la commune lors de cette rencontre.

- c) Ilotage :

L'ilotage du Plan Communal de Sauvegarde actuel est repris temporairement avec les nouveaux conseillers municipaux pour les mois qui viennent sans que les périmètres d'intervention ne soient revus.

Il est convenu que celui-ci sera actualisé à l'automne.

- d) Rétablissement des corvées :

Madame SIGAUD souhaite que le système de « corvée » soit rétabli.

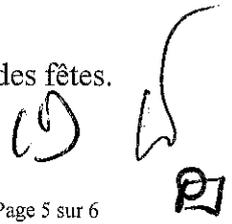
- d) Conseil citoyen :

Madame SIGAUD demande la mise en place rapide d'un conseil citoyen.

Le prochain conseil municipal à se déroulera le mercredi 29 juillet à 20h00 dans la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

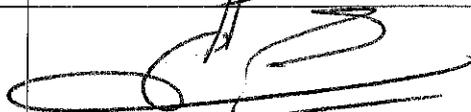
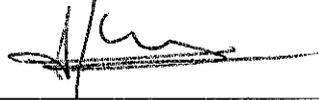
TB



## Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 4 juillet 2020 :

- Délibération N° 2020-04/07-14 : Election du Maire
- Délibération N° 2020-04/07-15 : Détermination du nombre d'adjoints
- Délibération N° 2020-04/07-16 : Election des Adjoints
- Délibération N° 2020-04/07-17 : Election des délégués de la commune
- Délibération N° 2020-04/07-19 : Encaissement de chèques
- Délibération N° 2020-04/07-20 : Prise en charge des frais de transport scolaire

### Signatures Membres du Conseil Municipal :

TRIFFAULT Claude	Maire	
Laurent DIRAT	1 <sup>er</sup> Adjoint	
Patricia SIGAUD	2 <sup>ème</sup> Adjointe	
Thomas BENECH	3 <sup>ème</sup> Adjoint	
Pascale HAUWY	Conseillère	
Pierrette CANDELON	Conseillère	
Christian DONNET	Conseiller	
Alain UFFERTE	Conseiller	
Isabelle FAISANT	Conseillère	
Amélie VIDALON	Conseillère	
Olivier HENRY	Conseiller	